

12.2019

DATE DE DÉPÔT

JEUNES ADULTES SOUS-SCOLARISÉS,
VULNÉRABLES ET MARGINALISÉS

LES MAS : DES MODÈLES D'INTÉGRATION ET DE SCOLARISATION

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU
RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE D'ACTION
JEUNESSE DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Remerciements

L'AMASQ tient à remercier chaleureusement les 40 représentants des milieux adaptés de scolarisation et d'organisations partenaires ayant contribué à la rédaction du présent mémoire de par leur participation à la consultation tenue dans le cadre de la 3^e Rencontre nationale 2019.

Rédaction et mise en page

Marie Pier Trudeau

Comité de révision

Sonia Boutin

Chantal Morasse

Révision

Maryse Berthiaume

Louise Veillette

Avis : Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

PRÉAMBULE.....	5
À propos de l'AMASQ	5
Résumé du mémoire	5
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	5
1) Santé.....	5
2) Éducation.....	5
3) Citoyenneté	6
4) Emploi.....	6
5) Entrepreneuriat	6
6) Culture	6
7) Environnement.....	6
8) Recommandation générale	6
AXE 1 - SANTÉ.....	7
Mise en contexte	7
Défis et enjeux des jeunes et des MAS.....	7
Avantages MAS	8
Recommandation	8
AXE 2 – ÉDUCATION	9
Mise en contexte	9
Avantages MAS	9
Défis et enjeux des jeunes et des MAS.....	10
Recommandation	12
AXE 3 – CITOYENNETÉ	12
Mise en contexte	12
Défis et enjeux des jeunes et des MAS.....	12
Avantage MAS.....	12
Recommandation	13
AXE 4 – EMPLOI	13
Mise en contexte	13
Avantage MAS.....	13
Défis et enjeux des jeunes et des MAS.....	14
Recommandation	15

AXE 5 – ENTREPRENEURIAT.....	15
Mise en contexte	15
Avantage MAS.....	15
Recommandation	16
AXE 6 – CULTURE.....	16
Mise en contexte	16
Défis et enjeux des jeunes et des MAS.....	16
Avantage MAS.....	17
Recommandation	17
AXE 7 – ENVIRONNEMENT.....	17
Mise en contexte	17
Défis et enjeux des jeunes et des MAS.....	18
Avantage MAS.....	18
Recommandation	19
COMPLÉMENT D'INFORMATIONS	19
BIBLIOGRAPHIE	20

Les MAS : des modèles d'intégration et de scolarisation

PRÉAMBULE

À propos de l'AMASQ

L'AMASQ est un regroupement d'organismes communautaires et autonomes porteurs de milieux adaptés de scolarisation (MAS) destinés à une clientèle adulte multiproblématique âgée de 16 ans et plus. Les MAS offrent un service de scolarisation menant à une sanction du ministère de l'éducation, en plus d'un accompagnement psychosocial de pair avec la scolarisation. Ils permettent le raccrochage scolaire des jeunes adultes les plus marginalisés de la société et, ultimement, leur réinsertion sociale et socioprofessionnelle. L'AMASQ quant à elle vise à faciliter le partage d'expertise entre les MAS, encourager leur développement, favoriser leur pérennité et défendre leurs intérêts.

Résumé du mémoire

Le présent mémoire a été élaboré suite à une consultation de 21 milieux adaptés de scolarisation et de partenaires issus des milieux universitaires, communautaires, scolaires et publics. Il s'attarde sur la réalité des MAS, des exemples d'innovation sociale qui, malgré leur sous-financement, leur manque d'autonomie vis-à-vis les partenaires scolaires et leur vulnérabilité, réussissent à raccrocher une clientèle très éloignée des milieux scolaires et professionnels. Comme la flexibilité des MAS leur permet d'agir sur l'écosystème global des individus et de toucher à tous les axes identifiés par le Secrétariat à la jeunesse, nous croyons que leurs actions devraient à ce titre être reconnues et appuyées par le SAJ.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

1) Santé

Considérant que les MAS sont des milieux de vie privilégiés pour les jeunes adultes marginalisés à risque de souffrir de problèmes de santé, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de leur donner les moyens financiers afin qu'ils puissent développer et maintenir une offre de services en santé mentale et physique diversifiée, à délivrer sur place ou au moyen de partenariat avec des organismes et des instances publiques de la communauté.

2) Éducation

Considérant le succès des modèles des MAS et leur fragilité actuelle, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de soutenir officiellement les MAS et d'agir à titre d'agent de liaison auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin d'obtenir une reconnaissance financière de leurs actions, dans le respect de leur autonomie et de la nature de leur modèle.

3) Citoyenneté

Considérant que les MAS sont des lieux où les jeunes marginalisés ont l'opportunité de développer leur citoyenneté, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de soutenir les activités d'éducation à la citoyenneté développées par les MAS, notamment l'élaboration de matériel pédagogique adapté ainsi que les ressources humaines et matérielles affectées aux MAS.

4) Emploi

Considérant que les MAS contribuent directement et significativement à l'augmentation de l'employabilité des adultes les plus éloignés du marché du travail et que les mesures actuelles sont insuffisantes pour pallier leur grande précarité financière, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de développer un programme d'allocation donnée directement aux participants transitant par un MAS.

5) Entrepreneuriat

Considérant que les MAS sont des lieux privilégiés pour développer des habiletés entrepreneuriales chez la clientèle adulte marginalisée et devant les impacts positifs sur la persévérance scolaire des étudiants, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de reconnaître les MAS comme une cible à intégrer dans sa prochaine politique jeunesse entrepreneuriale et de leur donner les moyens financiers pour en atteindre les objectifs.

6) Culture

Considérant que les MAS réussissent à initier leurs étudiants marginalisés à plusieurs formes de culture, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de donner aux MAS les moyens financiers, matériels et logistiques afin qu'ils puissent continuer d'offrir des opportunités culturelles multiples basées sur les intérêts de leurs participants, afin que ces derniers puissent développer leur citoyenneté culturelle.

7) Environnement

Considérant que les MAS sont des lieux privilégiés d'éducation auprès d'une clientèle souvent négligée par les grandes campagnes ou programmes de sensibilisation à l'environnement, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de donner aux MAS et aux organismes d'éducation à l'environnement les moyens financiers pour développer une offre de services diversifiée, expérientielle et adaptée aux adultes marginalisés.

8) Recommandation générale

Développer conjointement avec l'AMASQ un projet pilote visant à examiner la faisabilité d'offrir un financement récurrent aux MAS pour une partie de leurs activités, évaluer les impacts qu'un tel projet aurait sur les jeunes adultes et proposer des recommandations pour le maintien des MAS actuels et le développement de nouveaux.

AXE 1 - SANTÉ

Mise en contexte

Les conséquences du décrochage scolaire sur la santé physique et mentale des individus sont maintenant bien documentées. On parle d'augmentation des risques de souffrir de dépression, de problèmes de dépendance, d'isolement social et d'insécurité alimentaire. Les facteurs socioéconomiques ont donc une incidence directe sur la santé des personnes sous-scolarisées et augmentent le niveau d'inégalités (Agence de la santé publique du Canada, 2018). Il en va de même pour le coût socioéconomique lié à l'augmentation de l'utilisation des soins de santé par les personnes sous-scolarisées au cours de leur vie (Lafond, 2010). Espérance de vie qu'ils ont d'ailleurs moins élevée : les personnes détenant un diplôme d'études secondaires ont une durée de vie plus longue de 7 ans que ceux n'ayant aucun diplôme (CCMM et RRM, 2019).

L'accessibilité aux soins de santé, mais aussi les moyens de délivrer ces soins, pose problème pour les clientèles marginalisées. En santé mentale par exemple, il est extrêmement difficile d'avoir accès aux services en psychiatrie, puis à un suivi régulier et rigoureux auprès d'un psychiatre. De plus, les soins dispensés par les médecins ne se font pas dans les approches globale et systémique des individus, pourtant les approches les plus efficaces auprès de ce type de clientèle.

Prenons ce cas de figure typique de la réalité des MAS : il arrive fréquemment que nos intervenants accompagnent des participants à l'urgence psychiatrique, et ce, au terme d'un long processus d'autoréflexion sur leurs problématiques et les moyens à leur disposition pour améliorer leur condition. Cependant, l'expérience s'avère souvent négative : longue attente pour voir un médecin, rapidité de la consultation, diagnostic et traitement pharmacologique mal expliqués, etc. Il devient alors extrêmement difficile pour les intervenants de les faire adhérer au traitement prescrit, mais aussi de réconcilier les étudiants avec le système de santé, étant donné ces expériences déshumanisantes, voire traumatisantes.

Défis et enjeux des jeunes et des MAS

Lorsque l'on questionne les MAS sur les enjeux vécus au sein de leurs organismes quand il est question de la santé de leurs participants, ils énumèrent les défis suivants :

- 1) Difficulté d'accès aux soins gratuits (manque de médecin de famille, longueur des listes d'attente pour un psychologue en CLSC, etc.);
- 2) Manque d'humanité, de recours à une équipe médicale et psychosociale diversifiée et de suivi adapté dans la délivrance des soins de santé, notamment pour les soins de santé mentale;
- 3) Manque de ressources publiques gratuites en saines habitudes de vie, telles que des ressources en développement de compétences alimentaires, de cliniques du sommeil gratuites, de kinésiothérapeutes, etc.;
- 4) Difficulté à créer et maintenir des ententes de partenariats avec le système de santé publique;
- 5) Manque de financement pour accéder à des ressources de santé non publiques (psychologues, neuropsychologues, dentistes, thérapeutes, etc.).

Avantages MAS

Comme leur nom l'indique, les MAS sont des milieux de vie qui permettent à de jeunes adultes nécessitant davantage de soutien (difficultés d'apprentissage, de santé ou personnelles) d'être scolarisés à leur rythme. Également, les élèves poursuivent leur formation secondaire, tout en participant à une multitude d'activités et d'ateliers (sports, cuisines collectives, travaux manuels, créations artistiques, sorties spéciales, etc.) leur permettant d'apprendre à se connaître, de développer leurs compétences, de les sensibiliser sur leur hygiène de vie, leur consommation et leurs habiletés sociales. Ainsi, les jeunes qui transitent par un MAS bénéficient des avantages suivants :

- 1) Accès plus rapide aux services de santé grâce à des ententes de partenariat avec les CLSC, CIUSSS et les cliniques communautaires;
- 2) Accompagnement lors des visites aux ressources externes afin de pallier les angoisses des participants ou les risques de mauvaise communication;
- 3) Soutien psychosocial par l'intervenant pivot sur place pour les besoins de premières lignes et liaison avec les intervenants des organismes de soutien adapté (santé mentale, toxicomanie, etc.);
- 4) Milieu de vie sécurisant et favorisant de meilleures habitudes de vie (activité physique, cuisine collective, activité ludique, etc.);
- 5) Accès à des soins de santé sur place (infirmière mobile, test de grossesse, trousse de premiers soins, etc.);
- 6) Ateliers de sensibilisation aux problématiques de santé et liés aux saines habitudes de vie (santé mentale, drogue, ITSS, cyberdépendance, etc.);
- 7) Service de proximité par les intervenants des MAS qui permet de mieux dépister les problèmes de santé physique et mentale.

Recommandation

Considérant que les MAS sont des milieux de vie privilégiés pour les jeunes adultes marginalisés à risque de souffrir de problèmes de santé, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de leur donner les moyens financiers afin qu'ils puissent développer et maintenir une offre de services en santé mentale et physique diversifiée, à délivrer sur place ou au moyen de partenariat avec des organismes et des instances publiques de la communauté.

AXE 2 – ÉDUCATION

Mise en contexte

L'actualité récente liée à l'éducation a beaucoup été articulée autour de la petite enfance et de la prévention dès le début de la fréquentation scolaire. On oublie cependant que l'éducation des enfants passe aussi par l'éducation de leurs parents. Selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 de l'Institut de la statistique du Québec, les élèves issus de milieux défavorisés au niveau économique et/ou social sont les plus susceptibles d'être vulnérables dans leur développement (Simard, Lavoie et Audet, 2018).

Même la Politique de réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur mentionne l'importance des facteurs socioéconomiques dans lesquels l'enfant vit sur sa réussite scolaire. Pour éviter qu'un phénomène de reproduction sociale, qui est l'une des causes du décrochage scolaire (Rumberger, 2011) se perpétue, il faut donc aussi agir auprès des parents décrocheurs actuels ou futurs.

Pour un décrocheur de 16 ans et plus, la voie principale pour un retour aux études est la formation générale des adultes dispensée dans un Centre d'éducation des adultes (CEA). Mais il ne suffit malheureusement pas de s'inscrire pour raccrocher... Si elles n'ont pas été prises en charge, les problématiques ayant mené à un premier décrochage risquent de se répéter et d'entraîner le même cycle de l'échec scolaire : « Lorsque l'interruption a été longue, ou lorsqu'il y a eu plusieurs retours aux études, donc une scolarisation par intermittence, la décision d'un autre retour peut s'avérer très difficile, » (Potvin et Leclerc, 2010).

Les organismes communautaires témoins de cette situation ont su faire preuve d'innovation en développant des modèles de scolarisation basés sur les approches globale et systémique. Ces « milieux alternatifs de scolarisation » mis sur pied par une quarantaine d'organisations permettent à ces adultes qui ne fonctionnent pas dans le système scolaire régulier de réconcilier le lien coupé avec l'école et leur vision d'eux-mêmes à titre d'apprenants.

Avantages MAS

Malgré les spécificités locales propres aux milieux dans lesquels les MAS sont implantés, les différents modèles ont incorporé des pratiques fondamentalement similaires, ce qui démontre bien la pertinence et l'adéquation des MAS. Parmi les facteurs de réussite, on compte les éléments suivants :

VOLET FONCTIONNEMENT

- 1) Petites structures avec un nombre maximal de participants qui permettent une meilleure cohésion de groupe;
- 2) Flexibilité et souplesse dans l'application de certaines règles, notamment en matière d'absentéisme, de temps alloué à l'achèvement des modules et de durée de participation, et ce, en fonction des besoins et réalités des étudiants;
- 3) Aspect communautaire des MAS (repas gratuits, cuisine collective, dons de vêtements, dépannage alimentaire, etc.);

4) Stabilité des partenariats scolaires, ouverture d'esprit des directions des CEA et des enseignants et compréhension du rôle de toutes les parties;

5) Implication décisionnelle des étudiants dans les modes de fonctionnement des MAS;

6) Culture organisationnelle à échelle humaine qui mise sur la création de liens significatifs avec les étudiants.

VOLET PÉDAGOGIQUE

1) Accompagnement pédagogique adapté visant à développer des stratégies d'apprentissage et une prise de conscience des étudiants envers leurs manières d'apprendre;

2) Offre de cours qui dépasse le régime pédagogique de la formation générale des adultes, développée selon les besoins et intérêts des participants (philosophie, politique, arts, etc.);

3) Collaboration étroite entre les enseignants et les équipes d'intervenants;

4) Tutorat par des bénévoles et coaching par les pairs.

VOLET PSYCHOSOCIAL

1) Intervention psychosociale délivrée sur place par une ressource à l'interne;

2) Accompagnement individualisé afin de stabiliser et améliorer l'écosystème des participants;

3) Développement d'un projet de vie réaliste pour chaque participant et accompagnement en ce sens;

4) Partenariat avec des organismes complémentaires (intervention en toxicomanie, hébergement, groupes d'entraide, etc.) et des ressources externes afin de compléter l'offre de service OU continuum de services au sein même de l'organisme porteur, selon sa mission.

Défis et enjeux des jeunes et des MAS

Lors de la consultation des MAS pour la rédaction du présent mémoire, de grands enjeux conjoints ont été identifiés autant par les directions des organismes porteurs que par les intervenants sur le terrain. Ces enjeux font écho avec une enquête réalisée par l'AMASQ auprès de 18 MAS de différentes régions du Québec et de divers types d'organisations (organismes d'employabilité, de services jeunesse, entreprises d'insertion, MAS légalement constitués, etc.).

Dans le « Portrait des MAS 2018 » issu de cette enquête, 89 % des répondants n'avaient pas de financement récurrent et craignaient pour leur survie, et ce, nonobstant les années d'existence des MAS, le type ou la santé financière des organismes porteurs. 94 % des besoins de financement visaient les ressources humaines et la réalisation d'activités autres qu'académiques, soit le cœur même de la nature des MAS. La plupart arrivent à financer ces postes budgétaires à force de recherche en continu de bailleurs de fonds, de marges résiduelles d'autres ententes de services ou grâce à la collaboration de bénévoles et de donateurs locaux.

À noter que le Portrait des MAS ne questionnait pas les répondants sur les dépenses en nature absorbées par les organismes porteurs au bénéfice de leur MAS (coût du pied carré, immobilisation, télécommunication, frais de gestion, etc.).

Malgré la vulnérabilité et le manque de pérennité, cette enquête a pourtant mis en lumière des taux de réussite extraordinaires : 85 % des étudiants ayant transité par un MAS avaient soit réintégré le milieu scolaire, obtenu un emploi ou entrepris un autre programme d'intégration sociale. Ces résultats ont été obtenus en dépit des enjeux vécus au quotidien par les MAS :

VOLETS ADMINISTRATION ET FINANCEMENT

- 1) Vulnérabilité de la survie des MAS à cause de l'instabilité des partenariats scolaires, selon les affectations de postes des enseignants précaires et les mouvements de personnel dans les postes de direction des centres d'éducation des adultes et des commissions scolaires;
- 3) Difficultés bureaucratiques et administratives liées à l'inscription, qui tendent à exclure les adultes désorganisés ou sans papier;
- 4) Durée de participation imposée par Emploi-Québec (via les mesures de formation à la main-d'œuvre) non appropriée pour le type de clientèle et leur éloignement du marché du travail;
- 5) Difficulté à faire financer des projets tels que les MAS auprès des fondations et du milieu philanthropique en raison du type et de l'âge de la clientèle;
- 6) Incompatibilité entre la mission d'une grande majorité des MAS et/ou de leur organisme porteur et les programmes de subventions gouvernementales, du fait de leur chevauchement entre plusieurs ministères (emploi, éducation et services sociaux).

VOLETS PÉDAGOGIQUE ET PSYCHOSOCIAL

- 1) Manque d'enseignants ou d'activités de perfectionnement en adaptation scolaire spécialisée en clientèle adulte multiproblématique;
- 2) Manque d'autonomie des MAS, notamment en ce qui concerne le recrutement des enseignants spécialisés avec un profil intervenant, dû aux règles actuelles d'affectation;
- 3) Manque de ressources pédagogiques externes spécialisées en clientèle adulte, notamment les neuropsychologues, orthopédagogues et psychoéducateurs;
- 4) Manque d'accessibilité aux ressources psychosociales externes dû à l'état actuel du système de santé (longueur des listes d'attente, taux de roulement de personnel des services sociaux, etc.);
- 5) Manque de reconnaissance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envers les MAS et leur contribution en matière d'éducation des adultes.

Recommandation

Considérant le succès des modèles des MAS et leur fragilité actuelle, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de soutenir officiellement les MAS et d'agir à titre d'agent de liaison auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin d'obtenir une reconnaissance financière de leurs actions, dans le respect de leur autonomie et de la nature de leur modèle.

AXE 3 – CITOYENNETÉ

Mise en contexte

Les jeunes adultes fréquentant les MAS ont des carences importantes en matière de connaissances politiques, historiques et culturelles. Faut-il s'en étonner : selon la publication « L'engagement communautaire et la participation politique au Canada » (Statistiques Canada, 2015), les personnes détenant un haut niveau de scolarité sont nettement plus susceptibles de s'engager civiquement (78 % des universitaires contre 41 % des personnes sans diplôme d'études secondaires).

Toujours selon ce rapport, on retrouvait en 2013 quatre fois moins de personnes sous-scolarisées au sein des associations professionnelles et syndicales. L'immigration récente, identifiée par les MAS comme étant un facteur de vulnérabilité important pour certains de leurs participants, joue aussi contre l'engagement communautaire.

Défis et enjeux des jeunes et des MAS

Au niveau des MAS, on observe comme défis prioritaires :

- 1) Le manque de matériel pédagogique adapté à cette clientèle à défis particuliers afin de pallier leur carence en matière de connaissances générales (politique, histoire, actualité, etc.), mais aussi à leur manque de motivation et d'intérêts intrinsèques;
- 2) Le manque de ressources financières et de temps pour développer ou bonifier l'offre de services en matière d'éducation à la citoyenneté;
- 3) Le manque d'ouverture des institutions démocratiques ou organismes à intégrer, au sein de leur conseil d'administration les jeunes marginalisés et atypiques.

Avantage MAS

Malgré ces difficultés, les MAS réussissent à intégrer l'éducation à la citoyenneté au sein de leur offre de services. Parmi les bons coups, on peut identifier les projets suivants :

- 1) Activités de sensibilisation et d'intégration à la vie politique et à la participation citoyenne, telles que des rencontres avec les élus, du bénévolat et des participations à des comités locaux et décisionnels;

2) Activités de développement des habiletés politiques et d'argumentation, telles que des débats ou des séances de cogestion, afin d'augmenter l'autonomisation et l'esprit critique des participants;

3) À la programmation pédagogique de base, intégrer des cours de philosophie, d'histoire et de sociologie;

4) L'organisation d'actions visant un meilleur vivre ensemble, telles des activités intergénérationnelles ou d'ouverture aux communautés culturelles.

Recommandation

Considérant que les MAS sont des lieux où les jeunes marginalisés ont l'opportunité de développer leur citoyenneté, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de soutenir les activités d'éducation à la citoyenneté développées par les MAS, notamment l'élaboration de matériel pédagogique adapté ainsi que les ressources humaines et matérielles affectées aux MAS.

AXE 4 – EMPLOI

Mise en contexte

Les impacts socioéconomiques du décrochage scolaire sur les individus sont multiples : salaire annuel moins élevé, précarité financière, difficulté à trouver un emploi, moins bonne rémunération, taux de chômage plus élevé et utilisation des services d'aide sociale (PRÉCA, 2016). D'ailleurs, en septembre 2019, 50 % des bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours n'avaient aucun diplôme (MTESS, 2019). Mais le coût social du décrochage va au-delà de ces résultats individuels alarmants, à une époque où la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est une préoccupation chez la majorité des employeurs. En ne mettant pas tout en œuvre pour donner aux adultes décrocheurs une diplomation ou une qualification qui pourraient les aider à se maintenir en emploi et leur garantir une meilleure rémunération, c'est le Québec tout entier qui se prive de travailleurs actifs contribuant à la société.

Pourtant, avec certains de ces décrocheurs, il n'est pas suffisant de les inscrire simplement à la formation générale des adultes. Leurs problématiques sous-jacentes ont des racines profondes qui nécessitent un accompagnement pointu et du temps.

Avantage MAS

Parce qu'ils ont l'occasion de prendre en charge leurs problématiques dans un environnement sécuritaire et humain, on constate chez les participants transitant par un milieu adapté de scolarisation une amélioration globale de leur employabilité :

- Diminution des méfaits
- Augmentation de l'assiduité
- Meilleure connaissance de soi

- Développement de stratégies d'apprentissage d'une méthodologie de travail

- Amélioration de la littératie

- Amélioration de littératie numérique

- Développement des compétences personnelles et professionnelles

Ces résultats s'expliquent par la nature même des différents modèles de MAS, qui tendent tous vers des pratiques de développement socioprofessionnel dans une approche globale et systémique :

- 1) Mise en relation avec des ressources externes adaptées (soins en psychiatrie, intervention en toxicomanie, groupes d'entraide, travailleurs sociaux, etc.);
- 2) Continuum de services sur place;
- 3) Accompagnement postparticipation;
- 4) Flexibilité de l'horaire permettant une alternance travail-études, avec une limite d'heures de travail pour éviter le décrochage;
- 5) Accès à un service d'orientation scolaire et professionnelle, à l'interne ou à l'externe;
- 6) Activités orientantes (journées porte ouverte des centres de formation professionnelle, foires de l'emploi, 5 à 7 avec des employeurs, visites d'entreprises, etc.);
- 7) Accompagnement dans le deuil professionnel de certains étudiants (ambitions professionnelles non réalistes qui peuvent mener au décrochage scolaire).

Défis et enjeux des jeunes et des MAS

Les besoins et spécificités propres aux adultes raccrocheurs amènent plusieurs incohérences avec les instances publiques qui ont le mandat de les scolariser et de les intégrer de manière socioprofessionnelle, notamment en matière de financement alloué et de temps accordé à leur parcours scolaire. De plus, il y a actuellement des trous de services entre les MAS et la formation professionnelle. Pour faciliter leur travail, les MAS ont identifié les actions suivantes afin de combler les lacunes :

- 1) Assouplir les critères de financement des mesures de formation de la main-d'œuvre;
- 2) Assouplir les critères de temps de la formation générale des adultes et des critères de réussite des examens;
- 3) Offrir des ressources adaptées au sein des centres de formation professionnelle
- 4) Instaurer un système de bourses d'études pour aider les participants et ex-participants des MAS à se maintenir à l'école;

- 5) Développer des programmes de stages pour adultes raccrocheurs avec une compensation à l'entreprise;
- 6) Développer des programmes d'emploi mieux adaptés aux besoins et plus actuels;
- 7) Offrir un service de garderie pour les étudiants monoparentaux;
- 8) Développer plus de plateaux de travail et d'entreprises d'insertion;
- 9) Sensibiliser des employeurs (perceptions négatives des personnes non diplômées).

Recommandation

Considérant que les MAS contribuent directement et significativement à l'augmentation de l'employabilité des adultes les plus éloignés du marché du travail et que les mesures actuelles sont insuffisantes pour pallier leur grande précarité financière, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de développer un programme d'allocation donnée directement aux participants transitant par un MAS.

AXE 5 – ENTREPRENEURIAT

Mise en contexte

Depuis sa Stratégie d'action jeunesse et la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse en 2004, le gouvernement du Québec tente d'augmenter son nombre d'entrepreneurs en sensibilisant les jeunes au monde de l'entrepreneuriat. Depuis, nombre de programmes et projets à caractère entrepreneurial se sont déployés dans les écoles. La portée de ces projets a permis aux chercheurs en éducation d'identifier des effets positifs sur la motivation et la persévérance scolaire. Ainsi, des retombées significatives sur les habiletés de travail d'équipe, l'estime de soi, le sens des responsabilités, l'autonomie et sur la réussite personnelle en général ont été observées chez les élèves ayant participé à des projets entrepreneuriaux en milieu scolaire (Lapointe, Labrie & Laberge, 2010).

On observe le même phénomène chez les MAS qui incluent à leur programmation le développement de projet dans un esprit entrepreneurial (jardins collectifs, vente de produits alimentaires, etc.). Certains MAS ont même un type de gestion de type collaboratif où les étudiants font partie des décisions liées à l'école.

Avantage MAS

Parmi les facteurs facilitant la mise en place d'une telle culture entrepreneuriale, on observe les éléments suivants :

- 1) Personne-ressource sur place qui accompagne les élèves (intervenant, enseignant, conseiller ou agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat, etc.);

2) Culture organisationnelle qui permet d'intégrer le plus possible la voix des étudiants dans la gestion du MAS, autant en ce qui a trait à la programmation qu'au fonctionnement;

3) Mise en œuvre de projets simples, collés sur les intérêts des participants, qui répondent à leurs besoins et qui peuvent se réaliser à court et à moyen termes, afin de leur faire vivre des réussites concrètes;

4) Utiliser les témoignages d'entrepreneurs locaux et d'anciens participants des MAS afin de donner de la crédibilité aux projets en cours et d'augmenter la motivation;

5) Utiliser les mêmes outils et le même vocabulaire que le milieu entrepreneurial afin de permettre une meilleure transversalité et application des connaissances et des compétences.

Cependant, les MAS éprouvent les difficultés suivantes pour mener à bien des projets dans un esprit entrepreneurial :

1) Accès à un enseignant ayant un profil de type entrepreneur;

2) Manque de financement, selon le type de projets (matériel, locaux, salaire de l'accompagnateur, etc.)

3) Peu de matériel pédagogique adapté pour les apprenants adultes en difficultés d'apprentissage et manque de temps pour adapter le matériel existant.

Recommandation

Considérant que les MAS sont des lieux privilégiés pour développer des habiletés entrepreneuriales chez la clientèle adulte marginalisée et devant les impacts positifs sur la persévérance scolaire des étudiants, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de reconnaître les MAS comme une cible à intégrer dans sa prochaine politique jeunesse entrepreneuriale et de leur donner les moyens financiers pour en atteindre les objectifs.

AXE 6 – CULTURE

Mise en contexte

Selon l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec publiée en 2009 par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le niveau de scolarité a une incidence directe sur la consommation culturelle. Il y est d'ailleurs nommé que la sous-scolarisation est l'un des facteurs qui déterminent le plus les écarts de fréquentation des différents lieux de culture.

Défis et enjeux des jeunes et des MAS

Chez les MAS, l'axe culturel comporte aussi des défis :

1) Difficulté d'accès aux activités culturelles (manque de diversité et de moyens de transport en région, peu d'activités gratuites et de programmes d'accès à la culture destinés aux adultes, etc.) ainsi qu'aux artistes (coûts exorbitants pour inviter des artistes connus et reconnus par les participants, etc.);

2) Manque de ressources humaines, financières et matérielles, notamment numériques, pour développer une programmation culturelle riche et diversifiée au sein des MAS.

Malgré tout, la culture est au cœur des facteurs de réussite des MAS. En effet, le langage artistique est universel et demande peu de littératie. Les pratiques artistiques et culturelles sont donc souvent un puissant moteur de motivation, de connaissance de soi et de développement de compétences transversales.

Avantage MAS

Parmi les actions à privilégier et qui fonctionnent bien auprès de la clientèle adulte marginalisée, on retrouve les éléments suivants :

1) Mise sur pied de projets artistiques et collectifs qui mettent de l'avant le talent des participants et ainsi leur faire vivre des réussites;

2) Créer des liens entre les matières académiques et les pratiques culturelles afin de créer des ancrages pour la motivation intrinsèque et donner du sens au volet scolaire;

3) Développer des partenariats solides avec des artistes, les lieux de diffusion et les organismes culturels;

4) Tenir des activités qui mettent en valeur la diversité culturelle des participants (coutumes, traditions alimentaires, etc.).

Recommandation

De fait, considérant que les MAS réussissent à initier leurs étudiants à plusieurs formes de culture, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de donner au MAS les moyens financiers, matériels et logistiques afin qu'ils puissent continuer d'offrir des opportunités culturelles multiples basées sur les intérêts de leurs participants, afin que ces derniers puissent développer leur citoyenneté culturelle.

AXE 7 – ENVIRONNEMENT

Mise en contexte

Plusieurs études attestent que l'éducation relative à l'environnement, notamment par l'éducation à l'extérieur, a un impact positif sur la motivation et la persévérance scolaire, les conditions d'enseignement, les apprentissages disciplinaires et transversaux ainsi que la santé physique et mentale des étudiants (Marterer, Asselin & Sauvé, 2019 [version de travail]).

Il en va de même pour le développement du pouvoir d’agir, un atout non négligeable dans un contexte où l’écoanxiété prend de l’ampleur. De plus, l’enseignement basé sur la nature et l’environnement aurait des répercussions particulièrement positives chez les élèves en difficulté ou en milieux défavorisés (Kuo, Barnes & Jordan, 2019).

Défis et enjeux des jeunes et des MAS

Pourtant, il existe encore peu de données issues de la recherche sur les meilleures pratiques en matière d’éducation à l’environnement auprès des adultes marginalisés ou en difficultés d’apprentissage. D’autant plus que la clientèle des MAS est souvent en situation précaire, donc moins encline et motivée à développer son expertise environnementale. Les MAS ont d’ailleurs identifié comme défis :

- 1) Manque d’expertise, de ressources et d’espace à l’interne pour maximiser le potentiel éducatif lié à l’environnement;
- 2) Manque de matériel pédagogique adapté à la clientèle marginalisée;
- 3) Risque de créer ou d’augmenter l’écoanxiété;
- 4) Manque de financement destiné aux activités parascolaires en nature;
- 5) Manque ou absence de services et d’infrastructures publics liés à l’environnement, tels que la collecte de compost;

Avantage MAS

Malgré tout, plusieurs MAS ont témoigné de la plus-value à intégrer l’éducation à l’environnement au sein de leur programmation pédagogique et parascolaire.

Parmi les exemples de réussite, on retrouve :

- 1) Développement de meilleures pratiques au sein même de l’organisme porteur afin de donner l’exemple;
- 2) Partenariats locaux avec d’autres organismes qui offrent des services complémentaires afin de pallier le manque d’expertise;
- 3) Création de lien entre la réalité des étudiants, comme l’insécurité alimentaire ou le faible revenu, avec de bonnes pratiques environnementales (ateliers de cuisine végétarienne, jardins collectifs biologiques, approvisionnement auprès des friperies et des commerces zéro déchet, etc.);
- 4) Insérer le thème de l’environnement dans les matières pédagogiques;
- 5) Sortir les étudiants de leur contexte urbain pour leur faire vivre des expériences enrichissantes et significatives en nature.

Recommandation

Considérant que les MAS sont des lieux privilégiés d'éducation auprès d'une clientèle souvent négligée par les grandes campagnes ou programmes de sensibilisation à l'environnement, il est recommandé au Secrétariat à la jeunesse de donner au MAS et aux organismes d'éducation à l'environnement les moyens financiers pour développer une offre de services diversifiée, expérientielle et adaptée aux adultes marginalisés.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Nous pensons qu'il est important de clarifier certaines idées préconçues sur les MAS :

- Les MAS ne sont pas tous portés par des carrefours jeunesse-emploi. Dans le dernier portrait des MAS, seulement 44 % des MAS répondants étaient portés par un CJE.

- Les MAS portés par des CJE ne sont pas tous financés par le volet « Autonomie » du programme Créneau carrefour jeunesse. En effet, plusieurs CJE utilisent ce volet pour financer d'autres projets plus spécifiques. Dans la majorité des cas, les CJE doivent donc trouver des sources de financement externes pour soutenir leur MAS.

- Le terme « milieu adapté de scolarisation » (MAS) se veut être le plus ouvert possible à tout projet de scolarisation pour les 16 ans et plus, incluant un accompagnement psychosocial et porté par un organisme communautaire autonome. À titre d'exemple, on entend souvent parler comme type de MAS d'écoles de rue, d'écoles de milieu ou d'écoles de carrefour.

- On compte une quarantaine de MAS au Québec. Parmi eux, seulement 7 bénéficient du financement du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE).

- La scolarisation effectuée dans les MAS est sanctionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ne peut être considéré comme MAS un organisme, par exemple, qui fait de l'aide au devoir.

- En 2018, le coût moyen pour faire vivre un MAS était de 74 100 \$. Ce coût de projet moyen ne calcule que les frais pour les ressources humaines et matérielles ainsi que pour la réalisation d'activités.

En contrepartie, le manque à gagner tout au long de sa vie pour un décrocheur est de 439 000 \$ (Groupe d'action sur la persévérance scolaire, 2009), soit environ le budget de fonctionnement de 6 MAS, qui scolarisent chacun une moyenne de 20 décrocheurs...

Sans oublier les économies que les MAS rapportent à la société en termes de dépenses évitées en soins de santé, d'aide financière de dernier recours et de frais juridiques et carcéraux. Ainsi, s'il peut sembler irréaliste de prime abord de financer à large échelle les MAS, avec un budget moyen de 3 705 \$ par étudiant, les MAS constituent une solution plutôt abordable pour cette problématique nationale et récurrente qu'est le décrochage scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS NON PUBLIÉS

MARTERER, J. ASSELIN, H. et SAUVÉ, L. (2019). Éléments d'une contribution de l'éducation relative à l'environnement à la réussite éducative au Québec [Recensement d'écrits inédit]

MONOGRAPHIES

RUMBERGER, Russel (2011). Dropping out – why students drop out of high school and what can be done about it, Cambridge, MA, Harvard University Press, 400 p.

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2018). Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national, Ottawa, 470 p., Récupéré de www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/science-research/hir-full-report-fra_version_originale.pdf

AUDET, C. et al. (2009). Enquête sur les pratiques culturelles au Québec, 6e édition, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec, 425 p., Récupéré de www.cdi.merici.ca/mcc_quebec/enquete-pratiques-culturelles-2009.pdf

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2017). Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir, Québec, MEES, 84 p., Récupéré de www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2019). Rapport statistique de la clientèle des programmes d'assistance sociale, Septembre 2019, Québec, 23 p., Récupéré de www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2019-09.pdf

SIMARD, M. LAVOIE, A. AUDET, N. et al. (2018). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 : portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives, Québec, Institut de la statistique du Québec, 123 p., Récupéré de www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2017.pdf

TURCOTTE, M. (2015). L'engagement communautaire et la participation politique au Canada, Statistiques Canada, Ottawa, No 89-652-X2015006, 28 p., Récupéré de www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2015006-fra.pdf

RAPPORTS, RECHERCHES ET PUBLICATIONS

ALLIANCE DES MILIEUX ADAPTÉS DE SCOLARISATION DU QUÉBEC (2018). Portrait des MAS 2018, Montréal, 8 p., Récupéré de www.amasq.org/wp-content/uploads/2018/05/Portrait-des-MAS-2018.pdf

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, RÉSEAU RÉUSSITE MONTRÉAL et al. (2019), Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre, Montréal, 95 p., Récupéré de www.ccm.ca/fr/publications/etude/perseverance-scolaire-et-conciliation-etudes-travail---une-piste-de-solution-a-la-penurie-de-main-d-oeuvre/

CRY, A. BARRIAULT, L. et al. (2016). Les conséquences économiques du décrochage scolaire, Lévis, PRÉCA, 16 p., Récupéré de www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/Feuillet-de-sensibilisation_WEB.pdf

FORTIN, P. (2016). L'obtention d'un diplôme d'études secondaires rapporte un demi-million de dollars au diplômé, Montréal, 19 p., Récupéré de www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2016/04/PFortin_Decrochage_Texte_0316_demimillion.pdf

GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (2009). Savoir pourquoi: entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire, 80 p., Récupéré de www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2015/08/Savoirpourpouvoir.pdf

LAPOINTE, C., LABRIE, D. et LABERGE, J. (2010). Les effets des projets entrepreneuriaux à l'école sur la réussite scolaire et personnelle des jeunes : l'expérience québécoise, Québec, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire de l'Université Laval, 73 p., Récupéré de crires.ulaval.ca/sites/default/files/effets_projets_entrepreneuriaux.pdf

POTVIN, M. LECLERC, J.-B. et al. (2010). Trajectoires sociales et scolaires de jeunes de 16-24 ans issus de l'immigration en formation générale des adultes et analyse de deux projets de « Persévérance scolaire » (2007 et 2009), Montréal, 176 p., Récupéré de bv.cdeacf.ca/EA_PDF/143582.pdf

REVUES ET PÉRIODIQUES

LAFOND, D. (2010). Le décrochage au secondaire : pourcentages dramatiques et conséquences néfastes, Éducation Canada, vol. 48, p. 28-31, Récupéré de www.edcan.ca/wp-content/uploads/EdCan-2008-v48-n3-Lafond.pdf

KUO, M. BARNES, M. et JORDAN, C. (2019). Do Experiences With Nature Promote Learning? Converging Evidence of a Cause-and-Effect Relationship, *Frontiers in psychology*, Vol. 10, Article 305, Récupéré de www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2019.00305/full